

Aide publique au développement

« Le Canada dans le monde », l'énoncé sur la politique étrangère du gouvernement, confirme que « l'objectif de l'aide publique au développement (APD) canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère ». Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada aide les populations des pays en développement et en transition. En 1994 et 1995, près du tiers du financement de l'APD par l'ACDI, soit environ 660 millions de dollars par année, a été destiné à des programmes qui apportent une aide aux enfants et à leurs familles et qui contribuent à matérialiser les objectifs fixés pour la fin de la décennie. Les projets consistent, entre autres, à contribuer aux programmes d'immunisation aux Philippines, au Pakistan et dans l'ensemble de l'Afrique, et aux programmes facilitant l'accès à l'eau potable afin de réduire la fréquence des maladies véhiculées par l'eau. Pour aider à satisfaire aux besoins nutritionnels des enfants et de leurs familles, plus du tiers de l'aide de l'ACDI aux enfants a consisté en 1994-1995 en une aide alimentaire.

D'autres programmes de l'ACDI visent à protéger et à promouvoir les droits de l'enfant, en particulier de ceux qui vivent dans des situations difficiles. Les projets sont, entre autres, le programme destiné aux jeunes autochtones des rues de Bolivie ou un programme semblable qui a créé des maisons d'hébergement pour les enfants des rues du Vietnam, à Hô Chi Minh-Ville. Des fonds additionnels sont consacrés aux victimes de guerre, fléau qui rend les enfants particulièrement vulnérables, exposés qu'ils sont à la mort, à la violence et à la peur de la séparation.

La main-d'oeuvre infantine

Le Canada a aussi lancé des initiatives pour combattre les pratiques abusives du travail des enfants. En février 1996, il a versé 700 000 \$ au Programme international pour l'élimination du travail des enfants (PIETE), mis en place par l'Organisation internationale du travail. Le PIETE soutient les programmes visant à protéger et à aider les jeunes travailleurs exploités, à mieux sensibiliser au problème du travail des enfants et à inciter les gouvernements à adopter des exigences concernant l'âge minimal pour travailler. De plus, en février également, le Canada a versé à l'UNICEF 700 000 \$ pour un projet qui fournira des services sanitaires et éducatifs ainsi qu'une protection contre la violence à environ 10 000 enfants en Haïti. Le Canada est aussi partie à un certain nombre de conventions internationales portant sur l'interdiction du travail des enfants, ou en est le signataire, notamment la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, la Convention de l'ONU sur l'esclavage, l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail et la Convention concernant le travail forcé ou obligatoire de l'Organisation internationale du travail.